Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2024 N° 2024-063

L'an deux mille vingt quatre le vingt et un octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2024

PRESENTS : Pascale RIGAULT, Philippe MONIER, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Marc QUINODOZ, Philippe HERAUD, Danielle BRET DREVON, Guy JULLIEN, Elise GUTEL, Jean Michel MAY, Véronique EUGENE, Sébastien LEMAUFF, Aurore PIERRE, Monique RAMUS Laurent CAUSSE.

ABSENTS EXCUSES : Jean Michel DETROYAT pouvoir à L Causse

N° 2024-063 : Plan Climat

Vu le plan climat métropolitain adopté en 2020

Vu les déclinaisons présentées dans le catalogue fourni par GAM et l'aide de l'ALEC

Considérant le travail des élus référents sur les points possibles et la déclinaison sur notre territoire et ses spécificités.

Considérant la nécessité de faire la transition énergétique et d'établir les priorités.

L'élu en charge du dossier présente les 5 grands axes du plan climat :

1. S'adapter au changement climatique : la commune étant en coteau et soumise au PPRi elle se doit de maintenir et préserver par différents biais l'entretien de la foret (ONF, ...), la gestion des taillis et cours d'eau. Ces actions se mènent sur le front de la gestion de l'urbanisme (respect des OAP paysages, perméabilisation des sols et respect des passages naturels..). Il est indispensable de penser que les aléas augmenteront dû au réchauffement climatique tant sur les risques crue/sécheresse/chute de bloc.
2. Agir pour la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air : La commune a déjà délibéré sur des aides bonifiantes sur les dispositifs tels que Mur/mur, vélo à assistance électrique, prime bois. La commune par sa ZAC travaille également au réseau vélo avec GAM. Le travail se porte surtout sur l'autopartage, la mise en place de politique de piétonisation.
3. Valoriser les ressources du territoire : ce chantier directement orienté vers les administrés et savoir comment les encourager à développer les politiques mise en place par GAM pour le tri des déchets et la valorisation de ces derniers. La commune en tant que valeur d'exemple a développé le marché de la cantine au-delà de la loi Egalim, et travaille sur la gestion en interne.
4. Mobiliser les acteurs et structurer la gouvernance interne : En lien direct avec l'axe 4, le principal acteur reste l'individu dans son quotidien, il est important pour la commune de Veurey Voroize d'arriver à donner l'impulsion sur certains thèmes tels que le tri, la maitrise de nos consommations énergétiques dans leurs bâtiments et les services.

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2024 N° 2024-064

L'an deux mille vingt quatre le vingt et un octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2024

PRESENTS : Pascale RIGAULT, Philippe MONIER, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Marc QUINODOZ, Philippe HERAUD, Danielle BRET DREVON, Guy JULLIEN, Elise GUTEL, Jean Michel MAY, Véronique EUGENE, Sébastien LEMAUFF, Aurore PIERRE, Monique RAMUS Laurent CAUSSE.

ABSENTS EXCUSES : Jean Michel DETROYAT pouvoir à L Causse

N° 2024-064 : Décisions modificatives

Vu le budget prévisionnel voté le 18/03/2024

Vu le projet d'aménagement du carrefour de l'école qui a subi une hausse budgétaire, initialement prévu à 96 000€.

Vu la nécessité d'intégrer les études car réalisation des projets.

Le 1er adjoint expose les deux décisions modificatives résumé supra :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 204 2041512 OPNI /DVREV	104 100,00		
D I 21 2128 OPNI	10 300,00		
D I 21 2151 10017		96 000,00	
D I 23 2313 10024 /HALGA		18 400,00	

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 041 2313 OPFI (ordre)	11 290,00		Crèche + Cimetière
R I 041 2031 OPFI (ordre)	11 290,00		

POUR	CONTRE	ABSTENTION

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 5 septembre 2024

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2024 N° 2024-065

L'an deux mille vingt quatre le vingt et un octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2024

PRESENTS : Pascale RIGAULT, Philippe MONIER, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Marc QUINODOZ, Philippe HERAUD, Danielle BRET DREVON, Guy JULLIEN, Elise GUTEL, Jean Michel MAY, Véronique EUGENE, Sébastien LEMAUFF, Aurore PIERRE, Monique RAMUS Laurent CAUSSE.

ABSENTS EXCUSES : Jean Michel DETROYAT pouvoir à L Causse

N° 2024-065 : Rapport activité GAM

Vu le rapport d'activité GAM 2023 visé par le conseil métropolitain,

Considérant l'article...

Comme chaque année le rapport d'activité de GAM est présenté au conseil municipal, cela permet de voir l'ensemble des actions de GAM sur les 49 communes mais aussi au service des administrés.

Il peut se décliner en synthèse en 6 points : (le rapport complet a été envoyé aux élus le 14/10/2024).

- Lutte contre le changement climatique : avec le plan climat fer de lance de ce développement (voir délibération 2024-063)
- Environnement et services publics : Dispositif Mur/mur, Photovoltaïque, qualité de l'air, ces sujets sont vraiment appréhendés par la commune également en lien avec GAM. Les rapports Déchets et eau + assainissement ont été présentés.
- Cohésion sociale : avec l'emploi : compétence portée par GAM
- Aménagement du territoire : compétence très importante sur le territoire avec l'urbanisme, gens du voyage, voirie et ouvrages d'arts. Evolution constante sur tous ces domaines
- Economie et attractivité : Nouvelle stratégie des 80 actions lancées en 2023, et création de métropole montagne dans le cadre du tourisme.
- Proximité et espace public : Entretien et développement de nombreuses pistes cyclables, Plan canopée et végétalisation.

Cette synthèse ne reflète pas l'ensemble des actions menées sur le territoire

POUR	CONTRE	ABSTENTION

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 5 septembre 2024

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

Envoyé en préfecture le 25/10/2024
Reçu en préfecture le 25/10/2024
Publié le
ID : 038-213805401-20241021-2024066-DE

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2024 N° 2024-066 8.8 environnement

L'an deux mille vingt quatre le vingt et un octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2024

PRESENTS : Pascale RIGAULT, Philippe MONIER, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Marc QUINODOZ, Philippe HERAUD, Danielle BRET DREVON, Guy JULLIEN, Elise GUTEL, Jean Michel MAY, Sébastien LEMAUFF, Laurent CAUSSE.

ABSENTS EXCUSES : Jean Michel DETROYAT pouvoir à L Causse, Monique RAMUS pouvoir à P Héraud, Véronique EUGENE pouvoir à C Zwolakowski, Aurore PIERRE.

N° 2024-066 avis CT CONSTELLIUM

La commune a reçu la demande d'avis sur l'arrêté préfectoral du 6/09/2024 sur la volonté de la société CT Constellium de réaliser une fonderie bas carbone 3x8, sur la zone centr'alp.

Vu l'article R181-38 du code de l'environnement, le conseil de Veurey Voroize doit donner son avis.

Le dossier est téléchargeable sur le site de la préfecture.

Le conseil émet un avis favorable

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 22 octobre 2024

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

MAIRIE DE VEUREY VOROIZE * Isère *

Envoyé en préfecture le 25/10/2024
Reçu en préfecture le 25/10/2024
Publié le
ID : 038-213805401-20241022-2024067-DE

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2024 N° 2024-067 8.8 environnement

L'an deux mille vingt quatre le vingt et un octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2024

PRESENTS : Pascale RIGAULT, Philippe MONIER, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Marc QUINODOZ, Philippe HERAUD, Danielle BRET DREVON, Guy JULLIEN, Elise GUTEL, Jean Michel MAY, Sébastien LEMAUFF, Laurent CAUSSE.

ABSENTS EXCUSES : Jean Michel DETROYAT pouvoir à L Causse, Monique RAMUS pouvoir à P Héraud, Véronique EUGENE pouvoir à C Zwolakowski, Aurore PIERRE.

N° 2024-067 Avis 6e sens

Par arrêté préfectoral n° 38-2024-240-DDTSE01 du 27 août 2024, une enquête publique sur le projet d'aménagement de l'ancienne friche industrielle (ex syntertech), d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 30 septembre à 08h00 au jeudi 31 octobre à 12h00.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du code de l'environnement, portant autorisation environnementale ou refus d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, du défrichement en application du code forestier, et prenant en compte l'évaluation environnementale.

La commune doit émettre un avis sur cette autorisation, le dossier est consultable sur le site de la commune.

Le conseil émet un avis favorable

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 22 octobre 2024

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE